



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) SUR LE LOT 5 886 816, RUE CATLIN

Lors de sa séance tenue le 10 janvier 2023, le conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 2023-01-012, le premier projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 5 886 816, rue Catlin, et ce, afin de permettre la réalisation d'un projet intégré résidentiel comprenant cinq (5) lots à vocation résidentielle, un (1) lot pour un bâtiment accessoire voué à l'entretien du projet et pour une allée d'accès privée commune, deux (2) lots qui demeureront vacants et un (1) lot en redevance pour fins de parcs, le tout accessible à partir d'une allée d'accès privée commune, qui n'est pas une rue publique ou privée, mais adjacente à la rue publique Catlin.

Par cette même résolution, le conseil a aussi résolu qu'une assemblée publique de consultation soit tenue sur ce projet de résolution **le 31 janvier 2023, à compter de 18h30, à la salle du conseil de la Mairie** de Shefford située au 245, chemin Picard, à Shefford.

Les principaux objets de ce premier projet de résolution portent sur des éléments dérogatoires :

- au Règlement de lotissement numéro 2016-533 concernant la réalisation de lots n'ayant pas une largeur à une rue publique et donc, occasionnant la réalisation de huit (8) lots sur un total de neuf (9) ne possédant pas une largeur sur rue;
- au Règlement de zonage numéro 2016-532 concernant la réalisation d'un bâtiment accessoire sur un terrain non occupé par un bâtiment principal;
- au Règlement de conditions d'émission de permis de construction numéro 2016-535 concernant l'émission de permis de construction pour des lots ne possédant pas l'adjacence à une rue publique ou à une rue privée conforme aux exigences du règlement de lotissement et de construction ou protégée par droits acquis.

Ce projet de résolution concerne la zone RV-2.

Le secteur concerné par la demande se trouve approximativement à l'intérieur des délimitations suivantes : au Sud, par la route 241 et le chemin Jolley, au Nord par la route 112, à l'Ouest par le chemin Saxby Sud et à l'Est, par le chemin Picard. Quant au projet, celui-ci est localisé, de façon aussi approximative, entre la rue Catlin, la fin de la rue Alexandra, la fin de la rue Gélinas et le terrain du lac de la montagne.

L'assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de résolution et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le premier projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet « LA MUNICIPALITÉ », puis au sous-onglet « Projets de règlement et/ou de résolution ». Pour plus de renseignements concernant ce premier projet de résolution, veuillez contacter le coordonnateur du service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 234, ou par courriel à gauthier.dominic@cantonshefford.qc.ca.

Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Fait à Shefford, le 19 janvier 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)

Pierre Archambault